

2o S. C. de l'Inquisition: Circulaire aux Ordinaires, en date du 1er mars 1889, par laquelle elle les autorise, au nom du S. Pontife, à déléguer habituellement aux curés le pouvoir de dispenser des empêchements publics de mariage *in mortis periculo*, mais seulement pour les cas où le recours à l'Ordinaire est impossible.

3o Lettre en date du 25 mars 1889, adressée au nom du S. Pontife, par S. E. le cardinal vicaire, à tous les évêques, pour leur ordonner de laisser à leurs successeurs les reliques de la Vraie Croix contenues dans leurs croix pectorales.

4o S. C. des Indulgences:

(a) Indulgences accordées à une prière pour conserver la chasteté. (16 mars 1889).

(b) Indulgences accordées à la récitation du Petit Office de la T. S. Vierge, suivant des rites légitimes. (16 mars 1889).

(c) Indulgences accordées à la pieuse pratique des six Dimanches en l'honneur de S. Thomas d'Aquin. (24 août 1886).

(d) Indulgences accordées à la récitation d'un petit office en l'honneur de S. Thomas d'Aquin. (26 mars 1887).

5o S. C. de l'Index:

La S. C. de l'Index, dans sa séance du 14 juin 1889, a mis à l'index les deux ouvrages suivants:

(a) *Synopsis juris canonici prout olim erant et prout nunc sunt tempora, per Hieremiam Fiore.*

(b) *Il Bosmini.*

### APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIQUE DU COEUR DE JÉSUS

Intention générale pour Octobre 1889

Désignée par Son Èm. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII

### L'HUMILIATION DES ENNEMIS DE L'ÉGLISE

Naguère, en même temps qu'à Rome d'abominables manifestations glorifiaient l'apostat Giordano Bruno et déployaient, à la lettre, le drapeau de Satan, on voyait à Montmartre et dans d'innombrables sanctuaires, les catholiques de tout pays multiplier les amendes honorables et les solennelles consécérations au divin Cœur de Jésus. Ainsi nous apparaît d'un coup d'œil et l'ennemi qu'il